

Direction générale des entreprises  
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 10 mai 2016 portant désignation d'un membre du conseil d'administration du comité professionnel de développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure «CTC»**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 2008-540 du 6 juin 2008, autorisant la transformation du centre technique cuir, chaussure, maroquinerie en comité professionnel de développement économique et portant dissolution du comité interprofessionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2014 renouvelant pour trois ans les membres du conseil d'administration du comité professionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure «CTC» ;

Vu les propositions du Conseil national du cuir en date du 3 mai 2016,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du conseil d'administration du comité professionnel de développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure «CTC» à compter de la date du présent arrêté et jusqu'au 19 juin 2017 :

*Au titre des représentants des personnalités proposées par les syndicats professionnels*

M. Claude-Éric PAQUIN, en remplacement de M. Hubert de CHAISEMARTIN, démissionnaire.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 10 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le chef du service de l'industrie,*  
C. LEROUGE